

De 0 à 52 numéros du Courrier du hacker, un an de lettre d'information du Logiciel Libre

Le temps et l'attention sont des denrées précieuses, tandis que s'accroît toujours davantage le volume des informations disponibles. Aussi les outils de veille et curation sont-ils des alliés précieux pour qui souhaite disposer d'une sélection de qualité.

*À ce titre le travail efficace de Carl Chenet pour nous proposer depuis un an **Le Journal du hacker** méritait bien d'être salué, et c'est avec plaisir que nous lui laissons la plume pour faire le bilan et la promotion de sa réalisation. Abonnez-vous !*

Le [Courrier du hacker](#) est une lettre d'information résumant chaque semaine l'actualité francophone du Logiciel Libre, publiée le vendredi, que l'abonné reçoit directement dans ses e-mails. Après 52 numéros, le Courrier du hacker a donc récemment fêté sa première année.

1. Se hisser sur les épaules des géants

Le Courrier du hacker repose sur l'exceptionnel travail de la communauté FOSS francophone, médias, articles publiés par les blogs d'entreprise, les associations (comme le blog de [Framasoft](#)) et les blogueurs individuels, articles qui sont chaque semaine relayés par [le Journal du hacker](#), l'agrégateur

de liens du Logiciel Libre francophone (dont je suis l'un des fondateurs) et dont la base de données est [librement accessible](#).

À partir de cette base de données et d'une suite de scripts maison, les articles ayant reçu le plus de votes de la semaine sont extraits. J'effectue ensuite moi-même une sélection pour ne retenir que les plus pertinents et offrir le contenu le plus intéressant tout en gardant à l'idée de représenter l'actualité de la semaine passée. La réalisation de la lettre d'information me prend entre deux et trois heures par semaine.

Après sélection des meilleurs articles de la semaine, cette lettre d'information a pu, après un an de publication ininterrompue, atteindre les 52 numéros et s'imposer comme un nouvel acteur FOSS au format original que plus de 1600 abonné·e·s utilisent pour effectuer leur veille technologique ou afin de rester en alerte sur les libertés individuelles et la vie privée.

2. Le meilleur du FOSS francophone en un e-mail

Le Courrier du hacker propose chaque semaine 16 liens dans un e-mail. Pourquoi 16 ? J'ai fait le choix de ne pas surcharger l'e-mail, afin que les principaux liens de la semaine restent bien visibles. L'idée est de proposer un contenu de grande qualité dans un format réduit.

En effet rester au courant demande aujourd'hui beaucoup de temps et de consulter chaque jour de nombreux médias. Cela s'avère souvent fastidieux et il est hélas facile de rater quelque chose qu'on trouve digne d'intérêt. Il est également important de prendre le temps d'analyser les événements, temps qui se raréfie quand on voit les notifications qui nous surchargent aujourd'hui. En se basant sur les articles écrits par la communauté FOSS, en effectuant un tri et en publiant

les numéros à date fixe, le Courrier du hacker prend le temps de l'information dans une optique de qualité. Les e-mails des abonnés ne sont bien sûr utilisés que pour envoyer la lettre d'information.

3. Un contenu accessible à tous

Bien que le format premier soit celui de l'e-mail publié chaque semaine, je me suis rendu compte que ce format ne convenait pas à tous. J'ai également reçu des demandes afin d'ouvrir plus largement le contenu. Et il aurait été dommage de restreindre l'accès à un contenu de qualité pour une question de préférence de média.

J'ai donc rendu disponibles [les archives](#) directement depuis le site web. J'ai également commencé à relayer le contenu via les réseaux sociaux, en créant [un compte Mastodon](#) sur Framapiaf (merci Framasoft !) et [un compte Twitter](#) pour le Courrier du hacker.

Au niveau technique, le site officiel est un site statique servi par Nginx qui offre essentiellement le formulaire d'abonnement à la lettre d'information, les archives des numéros publiés et [le flux rss](#) dédié. À partir de ce flux rss, les outils [Feed2toot](#) et [Feed2tweet](#) (dont je suis l'auteur) permettent de diffuser le contenu du flux vers respectivement Mastodon et Twitter.

4. Le futur du Courrier du hacker

Le but est de continuer aussi longtemps que possible à publier et à faire connaître le Courrier du hacker afin de promouvoir les articles de grande qualité écrits en français chaque semaine dans les communautés FOSS. Des besoins apparaîtront sûrement dans le futur et je reste à l'affût des demandes qui me sont remontées. N'hésitez pas à me contacter en répondant simplement à l'e-mail de la lettre d'information.

5. Liens du Courrier du hacker

- [S'abonner au Courrier du hacker](#)
- [Archives du Courrier du hacker](#)
- [Compte Mastodon](#)
- [Compte Twitter](#)

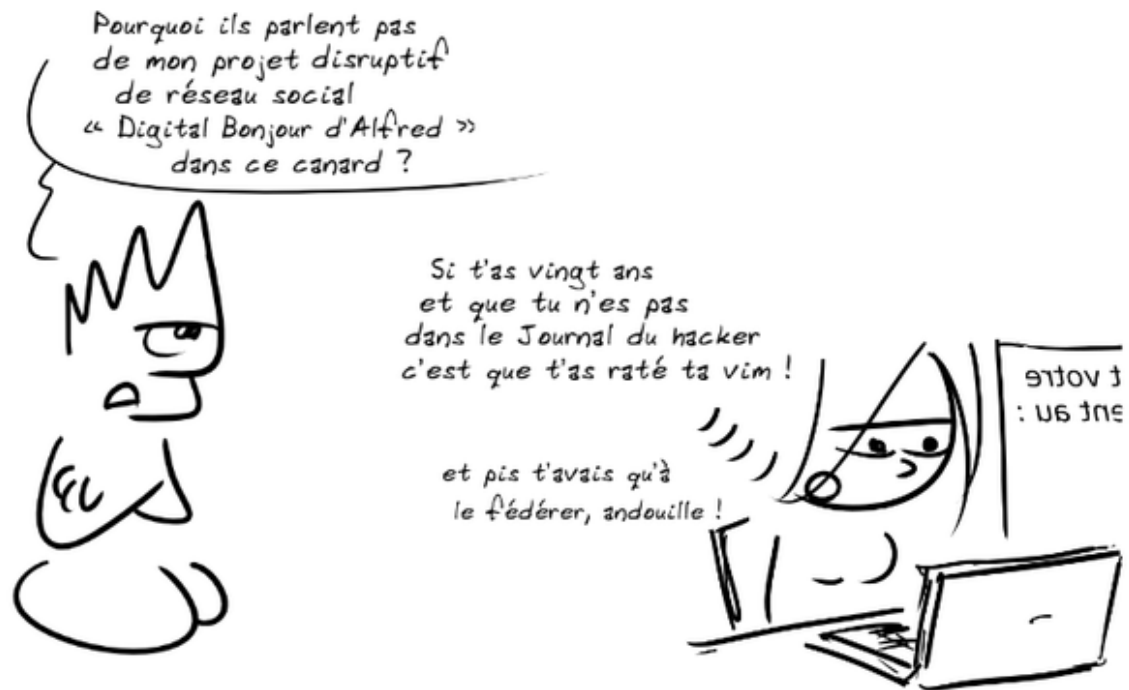


image <https://framalab.org/gknd-creator/>

21 degrés de liberté – 09

Lire le journal tranquillement et parcourir des articles ne regardait que nous et sûrement pas le gouvernement. Aujourd'hui il en va tout autrement lorsque nous lisons les informations...

Voici déjà le 9^e article de la série écrite par [Rick Falkvinge](#). Le fondateur du [Parti Pirate suédois](#) s'inquiète aujourd'hui de

la liberté de parcourir des journaux d'information sans être espionné par l'État.

*Le fil directeur de la série de ces 21 articles, comme on peut le voir clairement dans les [épisodes précédents](#) que nous vous avons déjà livrés, c'est la **perte de certaines libertés** dont nous disposions encore assez récemment, avant que le passage au tout-numérique ne nous en prive.*

De l'analogique au numérique (9/21) : Le gouvernement sait ce que vous lisez, dans quel ordre, et pendant combien de temps.

Source : [Rick Falkvinge](#) sur [privateinternetaccess.com](#)

Traduction Framalang : I enter my name again, goofy, mo, redmood, mo, Poca, draenog, Moutmout + 1 anonyme

Nos parents, dans leur monde analogique, pouvaient lire les informations de manière anonyme, comme ils le voulaient, où ils voulaient, et quand ils voulaient. Pour nos enfants du monde numérique, un flic pourrait aussi bien regarder par-dessus leur épaule : le gouvernement connaît la source des informations qu'ils lisent, quels articles, pendant combien de temps, et dans quel ordre.



Pour nos parents du monde analogique, lire les informations était une activité à laquelle le gouvernement ne s'intéressait pas, et effectivement il n'avait pas à s'en mêler. Nos parents achetaient le journal du matin en échange de quelques pièces au coin de la rue, allaient dans un endroit calme où ils pouvaient s'installer quelques minutes, et commençaient à lire, sans que personne n'interfère.

Quand nos enfants du monde numérique lisent les informations, le gouvernement sait non seulement quelle source ils ont choisi de lire, mais aussi, exactement quels articles ils ont lu de cette source, dans quel ordre, et pendant combien de temps. Et plusieurs entreprises commerciales en savent autant. Cela pose au moins trois problèmes majeurs :

Voici le premier : comme le gouvernement détient ces données, il essaiera de s'en servir. Plus précisément, il essaiera de s'en servir contre l'individu concerné, éventuellement dans une stratégie de détection anticipée des crimes futurs. Nous avons déjà vu que toutes les données collectées par un gouvernement seront, à terme, utilisées contre les individus concernés, [avec une absolue certitude](#).

Dans l'économie de l'attention, les données qui trahissent à quoi nous prêtons attention, en quelles proportions, et pendant combien de temps, sont absolument cruciales pour la prédiction de notre comportement. Et dans les mains d'un gouvernement qui fait l'erreur fondamentale de s'en servir pour prédire des crimes, le résultat peut être funeste pour les individus et tout simplement inadmissible de la part d'un gouvernement.

Dès lors que le gouvernement utilise ces données, de quelque manière que ce soit, positive ou négative, elles deviendront inévitablement des « métriques d'Heisenberg » – l'utilisation des données finira par modifier ces mêmes données. Par exemple, si quelqu'un au gouvernement décide que se renseigner sur la frugalité est probablement un indicateur de pauvreté, et détermine l'attribution des aides de l'État en fonction de ce critère, alors cette politique va immédiatement inciter les gens à se renseigner davantage sur la frugalité. Les « métriques d'Heisenberg » sont des métriques que leur processus de mesure rend immédiatement invalides¹.

Le second problème c'est qu'il n'y a pas que le gouvernement, mais aussi d'autres acteurs commerciaux, qui chercheront à faire usage de ces mesures, quand bien même ce sont des « métriques d'Heisenberg ». Peut-être que quelqu'un pensera que lire des fanzines sur l'acrobatie à moto aura des conséquences sur votre intégrité physique et donc sur votre prime d'assurance voiture.

Le troisième problème est subtil et sournois, mais bien plus grave : le gouvernement sait non seulement quels articles vous lisez et dans quel ordre, mais il sait aussi, par conséquent, quel est le dernier article que vous avez lu et ce que vous avez fait juste après l'avoir lu. En d'autres termes, il sait très précisément quelle information vous a mené à cesser de lire et à adopter plutôt tel ou tel comportement spécifique. C'est un renseignement bien plus important que d'avoir une

connaissance générale de vos habitudes et préférences en matière d'information.

La capacité à prédire les actions d'une personne avec un degré élevé de certitude est bien plus dangereuse que la vague connaissance de ses préférences en termes de loisirs.

Nos parents du monde analogique avaient, parmi leurs droits à la vie privée, la possibilité de choisir leur source d'informations anonymement, sans que quiconque ait la permission (ni la possibilité) de savoir quels articles ils lisaient, dans quel ordre ou pour quelle raison. Il n'est pas déraisonnable que nos enfants aient le même droit à la vie privée, un droit équivalent à celui du monde analogique.

Notre vie privée est sous notre entière responsabilité.

21 degrés de liberté – 07

Consulter des ouvrages en bibliothèque était hier une opération dont les bibliothécaires défendaient ardemment le caractère confidentiel. Aujourd'hui toutes nos recherches d'informations nous pistent.

Voici déjà le 7^e article de la série écrite par [Rick Falkvinge](#). Le fondateur du [Parti Pirate suédois](#) s'inquiète aujourd'hui de la liberté de s'informer sans être surveillé.

*Le fil directeur de la série de ces 21 articles, comme on peut le voir clairement dans les [épisodes précédents](#) que nous vous avons déjà livrés, c'est la **perte de certaines libertés** dont nous disposions encore assez récemment, avant que le passage au tout-numérique ne nous en prive.*

Dans les bibliothèques traditionnelles, la recherche d'informations restait privée

Source : [Rick Falkvinge](#) sur [privateinternetaccess.com](#)

Traduction Framalang : redmood, mo, draenog, Lumibd, Paul, goofy + 3 anonymes

Pour nos parents du monde analogique, la recherche d'informations avait lieu dans les bibliothèques, et il s'agissait d'un lieu dont l'intimité était jalousement gardée. À l'inverse, lorsque nos enfants du monde numérique recherchent des informations, leurs pensées les plus intimes sont toutes collectées pour faire du marketing. Comment en est-on arrivé là ?



S'il existe une profession du monde analogique pour laquelle la vie privée des usagers était une véritable obsession, c'est bien celle de bibliothécaire. Les bibliothèques étaient des lieux où l'on pouvait faire ses recherches les plus

inavouables, qu'il s'agisse de littérature ou de sciences, de faire un achat ou de n'importe quoi d'autre. La confidentialité des bibliothèques était purement et simplement légendaire.

Lorsque les recettes de fabrication de bombes ont commencé à circuler sur le proto-internet des années 80 – sur ce que l'on appelait les BBS – et que les politiciens ont essayé de jouer sur la parano sécuritaire, beaucoup ont rapidement eu le bon sens de signaler que ces « fichiers textes contenant des recettes de bombes » n'étaient pas différents de ce qu'il était possible de trouver dans la section chimie d'une bibliothèque ordinaire – et les bibliothèques étaient sacrées. L'exploitation de la peur n'avait plus d'objet, dès lors que l'on faisait remarquer que ce type de documents était déjà disponible dans toutes les bibliothèques publiques et que chacun pouvait y accéder de manière anonyme.

De fait, les bibliothèques étaient tellement discrètes que, lorsque le FBI a commencé à leur demander les registres indiquant qui empruntait quel livre, les bibliothécaires se sont indignés en masse et c'est ainsi que les tristement célèbres *warrant canaries* ² ont été inventés, oui, par un bibliothécaire, pour protéger les usagers de la bibliothèque. Les bibliothécaires ont toujours été les professionnels qui ont le plus farouchement défendu la vie privée, dans le monde analogique comme dans le monde numérique.

Dans le monde analogique de nos parents, la liberté d'Information était sacrée : c'était une soif profonde d'apprentissage, de connaissance et de compréhension. Dans le monde numérique de nos enfants, leurs pensées équivalentes les plus secrètes sont au contraire collectées massivement et bradées pour leur refiler de la camelote au hasard.

Ce n'est pas seulement ce que nos enfants ont recherché avec succès qui est à vendre. Dans le contexte analogique de nos parents, on dirait que c'est toutes leurs bonnes raisons

d'aller à la bibliothèque. C'est même tout ce pourquoi ils ont seulement envisagé d'aller à la bibliothèque. Dans le monde numérique de nos enfants, tout ce qu'ils recherchent est enregistré, et tout ce qu'ils envisagent de rechercher même sans le faire.

Pensez-y un instant : une chose tellement sacrée pour nos parents que des secteurs professionnels entiers se mettraient en grève pour la préserver, est maintenant utilisée sans complexes pour un marketing de masse dans le monde de nos enfants.

Combinez à cela [l'article précédent sur la façon dont tout ce que vous faites, dites et pensez est enregistré pour être utilisé contre vous plus tard](#), et il devient urgent pour nous de changer radicalement notre façon de voir les choses.

Il n'y a aucune raison pour que nos enfants soient moins libres de s'informer, au seul motif qu'ils vivent dans un environnement numérique, et non dans l'environnement analogique de nos parents. Il n'y a aucune raison pour que nos enfants ne puissent jouir de droits à la vie privée équivalents à ceux du monde analogique.

Bien sûr, on pourra mettre en avant le fait que les moteurs de recherche sont des services privés, qu'ils sont donc libres d'offrir les services qu'ils souhaitent, selon les termes qu'ils souhaitent. Mais il y avait également des bibliothèques privées dans le monde analogique de nos parents. Nous reviendrons un peu plus tard dans cette série sur l'idée que « si c'est privé, tu n'as pas ton mot à dire ».

La vie privée demeure de votre responsabilité.

Pour poursuivre la réflexion :

- Une autre traduction récente [au sujet du rôle des bibliothèques aux U.S.A](#)